



Mise à jour janvier 2009

BANQUE ALIMENTAIRE de Paris et Ile de France

Fondée en 1984



Activité 2008

15 avenue Jeanne d'Arc – 94117 Arcueil cedex

Tél. : 01.47.35.92.02 – Fax 01.47.35.18.83 – E-mail : BAPIF@wanadoo.fr

NOTE D'INFORMATION

sur les activités 2008

BANQUE ALIMENTAIRE DE PARIS ET ILE DE FRANCE

Historiquement, c'est en 1966 que John Van Hengel ouvre la première Banque Alimentaire à Phoenix dans l'Arizona. En 1984, on recense 135 Banques du même type aux U.S.A. et au Canada. La même année en Europe, c'est à Paris que se crée la première Banque Alimentaire à l'initiative de l'Armée du Salut, du Secours Catholique, d'Emmaüs-Abbé Pierre, Entraide Protestante et l'Entraide d'Auteuil. Aujourd'hui, la Fédération Française des Banques Alimentaires anime et coordonne l'action de 79 B.A. qui ont, en 2007, distribué 71.100 tonnes de denrées représentant 202 millions d'Euros et 142 millions d'équivalents-repas. Enfin, en 1986 sous l'impulsion de la F.F.B.A. a été créée la Fédération Européenne des Banques Alimentaires qui regroupe aujourd'hui 13 pays : Belgique – Espagne - France – Grèce – Irlande – Italie – Lettonie- Luxembourg – Pays-Bas - Pologne – Portugal – Suisse – Ukraine.

La B.A.P.I.F., créée en 1984 dans sa structure REGIONALE actuelle, s'est donné pour mission, comme l'indique l'article 2 de ses statuts, « de contribuer à apporter une réponse aux problèmes de la faim, par la collecte et la redistribution de surplus et de dons alimentaires, en utilisant le canal d'associations ou de groupements agréés par la Banque ».

A cet effet elle collecte des produits (industrie agroalimentaire – Union Européenne – collecte annuelle grand public – grands commerces...).

Ces produits sont stockés 15 avenue Jeanne d'Arc à Arcueil ou dans les entrepôts loués dans le respect des conditions de sécurité alimentaire. Ils sont distribués GRATUITEMENT aux 279 associations agréées au 1^{er} janvier 2008.

La gratuité ne doit jamais induire une moindre qualité des produits.

REALISATIONS

En 2008, **5.206 tonnes** ont été distribuées aux 279 associations agréées, soit **10.400.000** d'équivalent-repas. La valeur commerciale de ces tonnages a été de **14,3 M€** d'après les moyennes de prix établies par la Fédération. Telle est la somme globale que les associations bénéficiaires en Ile de France auraient dû dépenser annuellement pour arriver aux mêmes résultats sur le plan alimentaire si la B.A.P.I.F. n'existait pas. Elles ont pu, de la sorte, consacrer leurs ressources à d'autres formes d'actions sociales et notamment aux actions d'insertion. En effet, nous restons très attentifs à ce que l'aide alimentaire ne soit pas une fin en soi, car la nourriture qui peut relever à la fois du religieux, du social, du culturel, de l'affectif doit être la base d'un lien social et un élément important d'une action plus complète de « restauration » des plus défavorisés. Ainsi, si la Banque Alimentaire ne s'occupe pas directement d'insertion (ce n'est pas son rôle) elle y contribue d'une façon qui, pour être indirecte, n'en est pas moins fort importante par l'aide apportée « en nature » aux associations accréditées.

MOYENS DE FONCTIONNEMENT - BUDGET

Le fonctionnement de la Banque Alimentaire est majoritairement assuré par des bénévoles qui, au nombre de 45, se relaient à temps partiel pour effectuer les travaux de gestion, de distribution, de suivi des associations, ainsi que les relations extérieures. Néanmoins, pour assurer toute l'année cinq jours par semaine les approvisionnements, le transport, la manutention, la gestion de l'entrepôt et la préparation des enlèvements, la présence du personnel permanent salarié (7 CDI, 2 emplois aidés) est nécessaire.

La B.A.P.I.F. doit supporter, pour son seul fonctionnement, des frais importants : salaires, transport, stockage, électricité des chambres froides, entretien et carburant du matériel de manutention, entretien des bâtiments, frais de bureau et téléphone, assurances, impôts, etc...

Parmi ces coûts, les salaires représentent toujours le 1^{er} poste. Durant l'année 2008, 3 contrats aidés sont arrivés à terme et ont été transformés en C.D.I. de 35 heures. Les 2 C.A.E. ont également été passés à 35 heures et ceci a entraîné une augmentation de 40 % de la masse salariale nette (salaire brut plus charges moins aides de l'Etat).

Le transport – stockage est le 2^{ème} poste de dépense (28 %) augmente de 6,6 %, un reliquat important de la campagne européenne 2007 ayant été livré début 2008.

Ces frais se sont élevés cette année à **868.449 euros**, qui ne représentent toutefois que **0,17 euros** par kilo de produit distribué, soit **6%** de la valeur commerciale des 5.206 tonnes fournies. Autrement dit : **avec 6 euros reçus, nous distribuons pour 100 euros de produits**. Ce taux exceptionnellement faible de « frais généraux » ne s'explique évidemment que par le nombre de bénévoles actifs tout au long de l'année.

Face à ces coûts, les recettes 2008 s'élèvent à **860.221 euros**. L'exercice présente donc un léger déficit de **8.228 euros**. Ces recettes proviennent pour une part de fonds publics (Etat, Conseils généraux, Région, aide à l'emploi) à hauteur de 458.000 euros et d'autre part de fonds privés (dons, participation des associations adhérentes) pour 402.000 euros.

Le soutien financier annuel des associations dénommé « participation conventionnelle de solidarité » comprend un terme forfaitaire de 76 € et un terme variable. **Le coût de gestion des produits** (transport, stockage, mains d'œuvre, etc. ...) nous sert à calculer cette variable au prorata des tonnages enlevés par l'association, ceci afin de nous libérer de la notion de « valeur marchande des produits ». Le prix moyen au « kg » demandé en 2008 est de 7 centimes d'euros.

Ces quelques chiffres permettent aussi de mettre en évidence deux ratios importants dans la définition du profil d'une association : le ratio **bénévoles-salariés**, en équivalent plein temps, qui est de **60/40** et le ratio **fonds publics/fonds privés** égal à **53/47**.

ACTIVITE 2008

Ces dernières années nous avons constaté une certaine stabilité du volume global traité (entre 4.000 et 4.500 tonnes). En 2008, nous observons une augmentation des tonnages distribués par les associations. Le nombre de ces dernières et leur fréquence de passage étant constant :

APPROVISIONNEMENTS

Agroalimentaire : Depuis plusieurs années les sociétés agroalimentaires, maîtrisant de mieux en mieux leurs cycles de production, ont de moins en moins de surplus à nous proposer. Cela pourrait être considéré comme une évolution positive et répondre au second objectif de la Banque qui est « *de lutter contre le gaspillage* »... si les besoins étaient en régression. Ces mêmes entreprises, en quittant la région parisienne, ont tari certaines de nos sources et aggravé nos coûts de transport. En fait, aujourd'hui, un certain nombre d'entre elles sous-traitent la gestion de leurs stocks à des plates-formes logistiques, ce qui complique notre tâche de prospection. Enfin, plus récemment, le phénomène « soldeurs » (acheteurs à bas prix - revendeurs) pèse de plus en plus sur nos sources d'approvisionnement. Le secteur agroalimentaire ne représente plus aujourd'hui que **20 %** du global, contre **50 %** il y a quatre ans et **60 %** en 1996. Dans nos échanges inter-banques nous avons donné 255 tonnes et reçu 79 tonnes.

Le P.E.A.D. (PLAN EUROPEEN D'AIDE AUX DEMUNIS) : grâce à l'action de la Fédération Française des Banques Alimentaires, les dotations de l'Union Européenne, liées à la PAC (politique agricole commune) ont conservé un niveau très significatif. Ces dotations sont primordiales pour nous tant en quantité qu'en qualité (produits que l'on ne peut se procurer par ailleurs ex. lait, beurre, fromage...)

Principal souci : ce plan n'est aucunement pérenne depuis que les surplus ont peu à peu disparu de l'U.E.

Première alerte en 2004 avec la suppression des produits carnés. En 2006 les fruits de retraits (pommes) sont supprimés (produits origine Etat). Enfin en 2007, suite à la forte augmentation des matières premières, en particulier, agricoles (lait, blé) un conflit est apparu au dernier semestre entre le ministère de l'Agriculture et les fournisseurs de l'industrie agroalimentaire, ce qui a entraîné le blocage total des livraisons durant 3 mois.

Après intervention du gouvernement, le solde des livraisons (en particulier les produits laitiers) a repris avec comme conséquence pour nous de recevoir en 2 mois l'équivalent de 6 mois de distribution entraînant un surcoût important de stockage et transport.

A l'avenir, devant la progression de la précarité, il sera nécessaire que le Plan National d'aide alimentaire (PNAAL) intervienne davantage en complément de l'Europe.

Ainsi, en 2008 une dotation complémentaire exceptionnelle a été votée en juillet pour l'équivalent de 226.575 € représentant 116 tonnes qui seront livrées durant le 1^{er} trimestre 2009. Elle nous permettra d'avoir du poulet, du poisson ainsi que des conserves fruits et légumes.

La Fédération Européenne des Banques Alimentaires intervient également à Bruxelles pour préserver le suivi de ces programmes

La Collecte Nationale : Elle reste, pour nous, une priorité. Elle s'effectue toujours le dernier week-end du mois de novembre avec la participation des associations accréditées, des Clubs Services Lions et Rotary ou autres amis et le support logistique de la Ville de Paris. Depuis 10 ans le tonnage se situait entre 1.100 et 1.400 tonnes. En 2008, la collecte a mobilisé 12.000 bénévoles dans 900 magasins. Le contexte économique morose nous faisait craindre une certaine démobilisation. Il n'en n'a rien été. Les Franciliens ont fait preuve d'une grande générosité et nous avons ainsi obtenu 1.703 tonnes qui représente une progression de 26 % par rapport à 2007. Elle représente un quart de notre distribution annuelle en tonnage.

Depuis trois ans le Conseil Régional d'Ile de France à travers une convention triennale participe au financement de cette opération

Les **1.703** tonnes de collecte se décomposent en 895 tonnes conservées par les associations et 811 tonnes collectées essentiellement par les clubs services et redistribuées sur l'ensemble de la Région de janvier à mai.

Cette collecte, expression du Don et du Partage fondement de notre action, est importante tant par la qualité, que par la diversité des produits récoltés, et aussi par leur valeur. Certes nous ne sollicitons pas les dons en espèces, mais, durant ces deux journées, le public francilien a dépensé **6,3 millions d'euros** sous forme d'achat de produits.

Cette opération nous permet, en outre, de réaliser une péréquation entre départements : par exemple, les Hauts-de-Seine et les Yvelines, qui enlèvent les plus faibles tonnages durant toute l'année, font proportionnellement la plus forte collecte au bénéfice des autres départements. Ceci, en particulier, grâce à une forte implantation des Clubs Services.

G.M.S. : L'ensemble des magasins en Ile de France représente un important potentiel de produits frais non commercialisés. Cependant, pour mieux en appréhender les limites il faut tenir compte des multiples contraintes liées à la gestion de ces produits : la législation en cours concernant l'hygiène alimentaire, la chaîne du froid, la traçabilité, les dates (DLC) courtes, les distances et les coûts des équipements de transport et de stockage pour les associations.

Néanmoins, la récupération quotidienne des produits frais en provenance des grandes surfaces et des plates-formes Métro / Auchan / Carrefour, démarrée en 1998, a atteint son régime de croisière. Si on y joint le tri des fruits et légumes à Rungis, les produits laitiers de l'industrie agroalimentaire, nous arrivons à **720** tonnes de produits frais soit **14 %** du tonnage total distribué aux associations.

DISTRIBUTION

Notre système de distribution continue de s'appuyer sur un réseau de 248 associations, dont 2 collectifs ou antennes regroupant 31 associations, soit **279** points de distribution liés à la Banque par une Convention. Le nombre d'Epicerie Sociales - 52 - a légèrement augmenté. 7 nouvelles conventions ont été signées en 2008 dont 2 avec des Epicerie Sociales.

Notre apport à A.S.A. (Août Secours Alimentaire) a été de 133 tonnes en 2008.

Nous sommes d'accord sur le principe de faire prendre conscience aux personnes *assistées* que toute aide a un coût. Nous-mêmes, en demandant à nos adhérents une participation de solidarité basée sur nos coûts de fonctionnement, avons choisi cette démarche. Néanmoins nous sommes très vigilants, quand une association nous sollicite, elle doit, entre autres, s'engager à ne pas demander une participation supérieure à 10 % de la valeur marchande y compris pour les produits qui ne proviennent pas de la B.A.P.I.F. D'une part, nous sommes comptables de tous les produits qui nous sont offerts, et d'autre part, nous ne voulons pas cautionner des dérives toujours possibles.

Relation avec les Associations :

Pour chaque département de la Région :

- 1- Un bénévole de la B.A.P.I.F. assure la responsabilité de la connaissance et de la liaison avec les Associations – 46 visites ont été faites en 2008 sur l'ensemble de la Région.
- 2- Les statuts de l'Association prévoient pour chaque département l'élection d'un Délégué et un Suppléant issus des Associations du secteur pour devenir membres actifs de la B.A.P.I.F. et assurer leur représentation à l'Assemblée Générale. Ces Délégués titulaires et suppléants sont éligibles au collège externe (1/3 minimum) du Conseil d'Administration.

Réunions départementales : les associations sont réunies par départements à fréquence variable pour permettre :

- une meilleure connaissance inter-associations sur les moyens, les objectifs, et les spécificités du département.
- une meilleure écoute de la B.A.P.I.F. sur les attentes des associations et réciproquement.
- une information et action éventuelle auprès des acteurs locaux, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales.

En 2008 : Réunion départementale - en février, une réunion a rassemblé les associations de l'Essonne à Evry

FORMATIONS :

Hygiène Alimentaire :

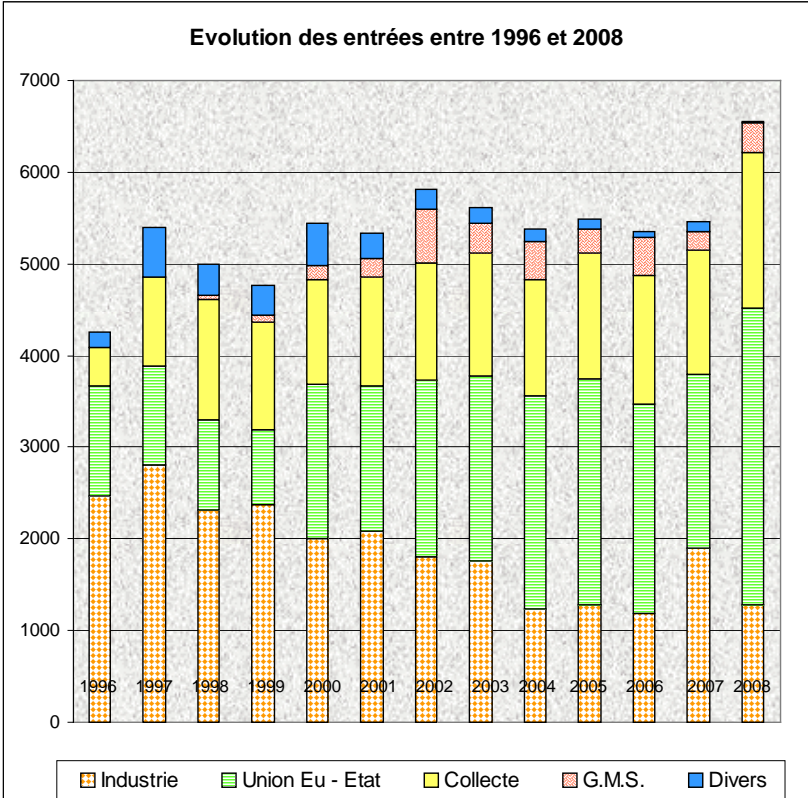
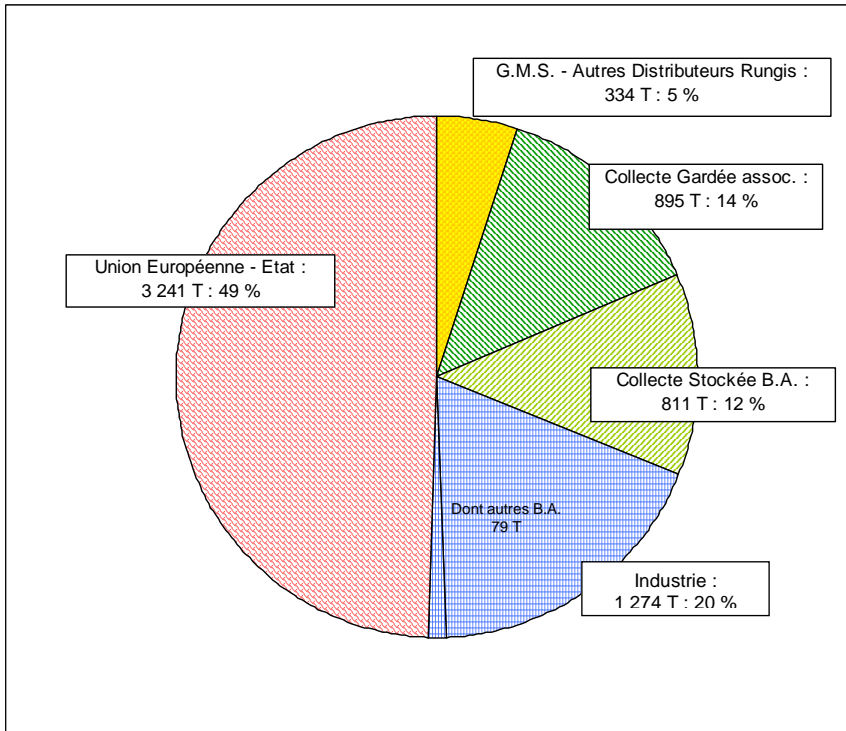
L'hygiène alimentaire est un souci permanent pour tous les acteurs de la Banque. Une formation, dénommée Savoir Offrir Sain, est proposée à tous les membres de la B.A.P.I.F., ainsi qu'à ceux des associations. De plus, sous l'égide et avec le financement du Ministère de l'Agriculture la Fédération a mis sur pied, au profit de chaque Banque, une formation de spécialistes Responsables Hygiène et Sécurité Alimentaire (Rhysa).

2 Formations en 2008 – Juin et Décembre à Paris pour toute la région. 123 personnes y ont été formées

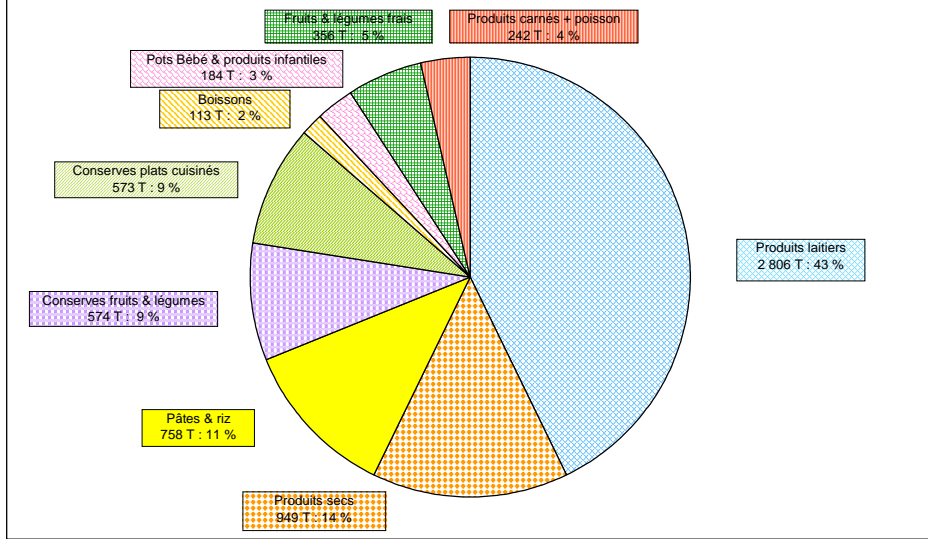
Astrée :

Autre module de formation, ASTREE, est proposé aux membres des associations amenées à dialoguer et suivre les personnes en grande difficulté. L'objectif est de les aider à renforcer leur capacité d'écoute et d'acquérir les bons réflexes.

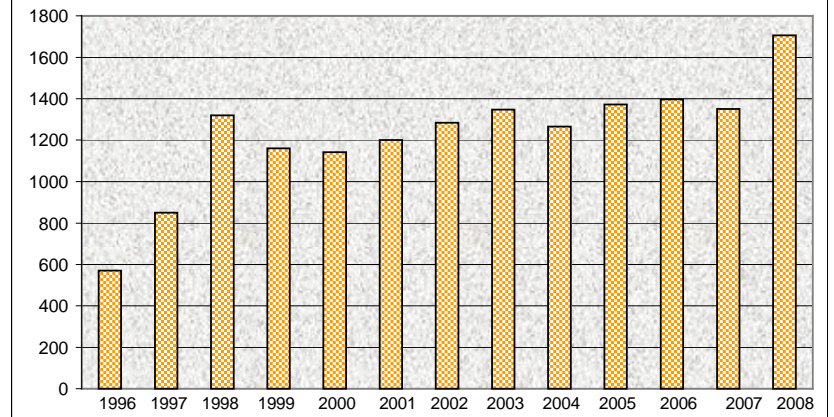
ENTREES 2008 PAR PROVENANCE – TOTAL 6.555 TONNES



ENTREES 2008 PAR CATEGORIES : 6 555 T

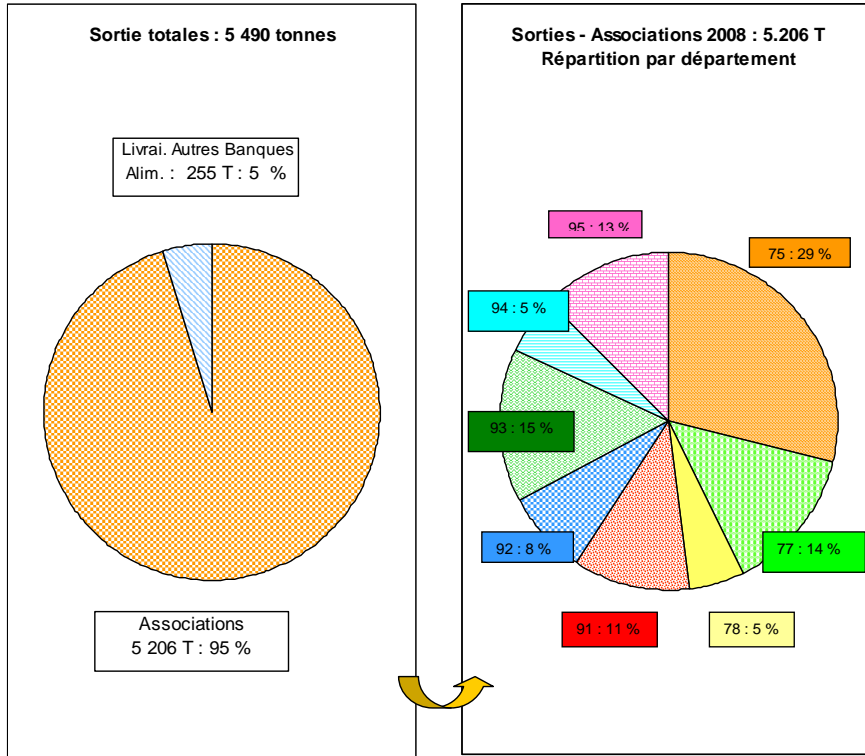


Evolution de la Collecte en tonnage

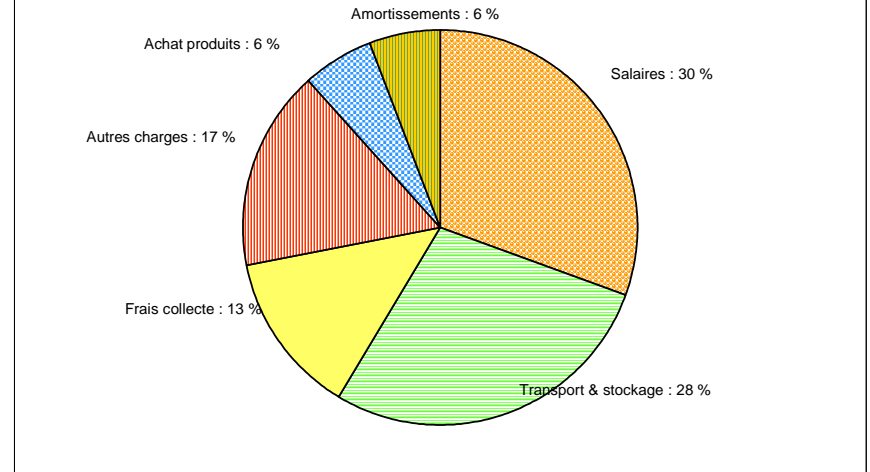


COMPTES 2008

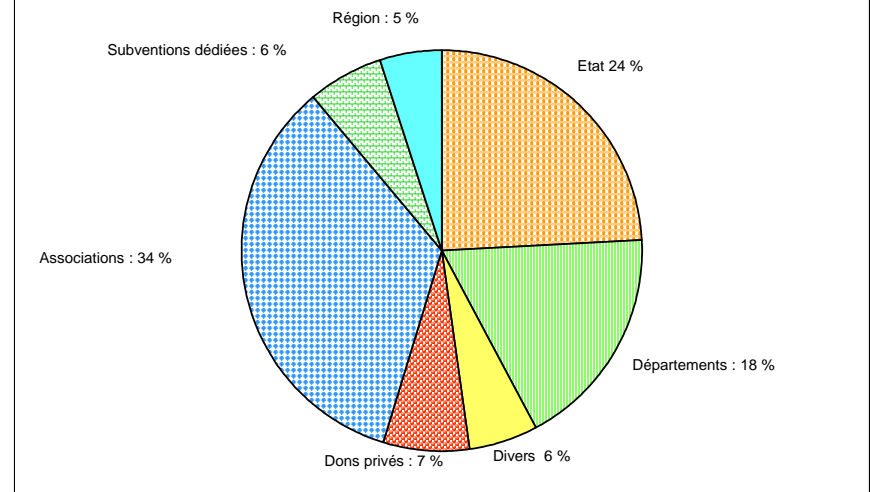
SORTIES 2008



Dépenses : 868 804 €

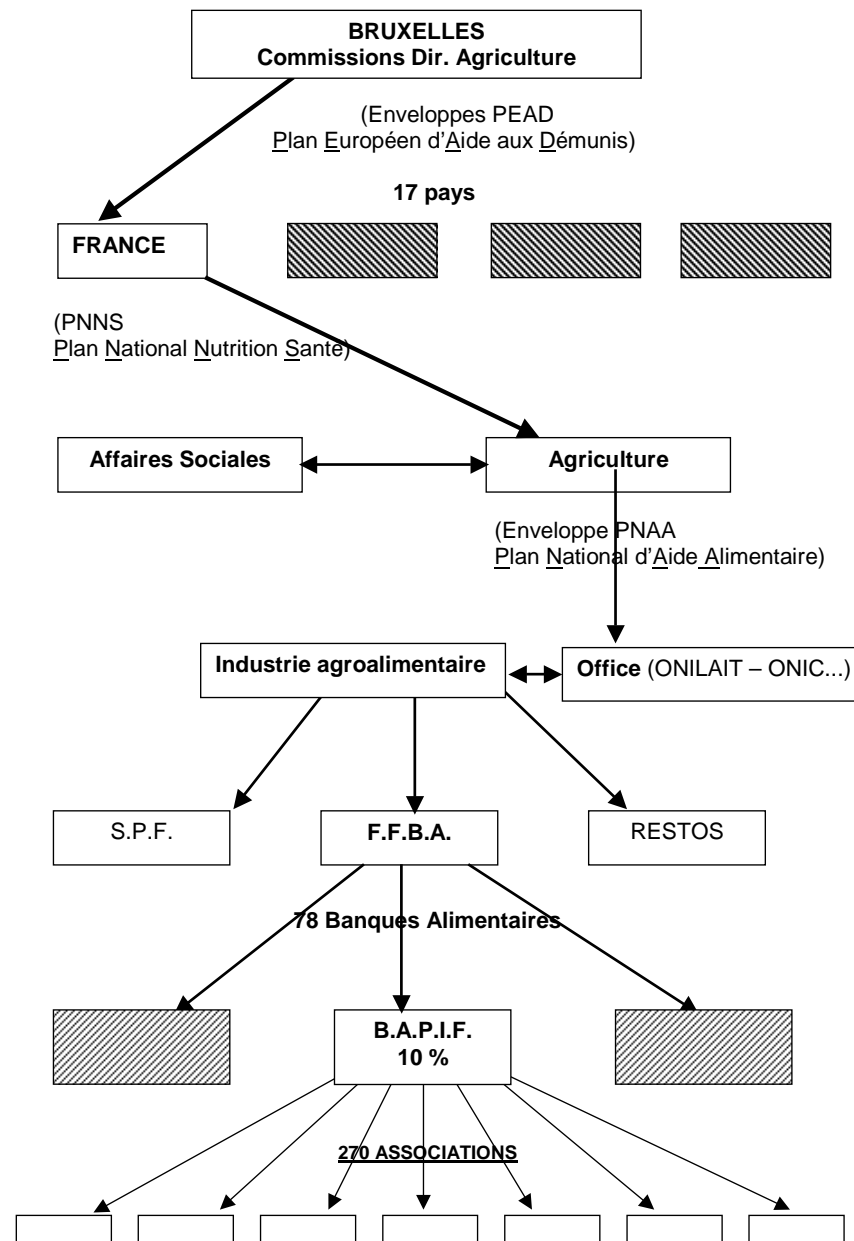


Recettes : 860.221 €



SORTIE PAR TYPES D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	Tonnages 2008	pourcentage	2007
Conventionnées hors groupes Nationaux	2 039,5	45,0	1.735
Armée du salut	2,6	0,1	4
Croix Rouges	815,6	18,0	728
Emmaüs	158,9	3,5	161
Entraides protestantes	79,1	1,7	80
Equipes St Vincent	19,5	0,4	22
Conférences Saint Vincent	217,2	4,8	178
Secours Populaires	126,3	2,8	143
Collectifs	392,2	8,7	360
Epiceries Sociales	679,6	15,5	537



BANQUE ALIMENTAIRE DE PARIS ET D'ÎLE DE FRANCE

Pour la lutte contre la faim

15, avenue Jeanne d'Arc
94117 ARCUEIL Cedex

Tél. : 01 47 35 92 02
Fax : 01 47 35 18 83
E-mail : bapif@wanadoo.fr

Bureau

Président : Frank Mandefield
Vice-Président : Bernard Blanc
Vice-Président : Jean Pidault
Secrétaire : Pierre Revel-Mouroz
Membre du Bureau : Pierre Paqueron

Administrateurs du Collège B.A.P.I.F.

Bernard Combes - Bernard Blanc -- Guy Deneux -- Jacques Gutel -
Bernard Lejeune -- Jean-Louis Lelu -- Frank Mandefield -- Jean Pidault --
Pierre Paqueron -- Pierre Revel-Mouroz - Jean Ricard, Claude Sainte Marie.

Administrateurs du Collège Associations

D. Aidelstein - Yvette Gouyette - Claude Rénier

COMITÉS

Associations – Responsable : Jean Pidault

Collecte - Responsable : Pierre Revel-Mouroz

Ressources / Gestion Comptable / CER - Responsable : Jean-Pierre Delpastre

Chaîne de Produits Alimentaires - Directeur : Pierre Brun

Informatique / Gestion des Stocks / TTP - Responsables : Pierre Paqueron - Jean Ricard

Distribution - Responsables : Pierre Paqueron, Robert Jacq

RHYSAS / Sécurité Alimentaire : Michel Berton, Pierre Brun - Jean-Louis Lelu